Pollution quantifiée, pollueurs identifiés

Partage international n° 422 – Octobre 2023

Deux études récentes vont faciliter la répartition des responsabilités pour les dégâts causés à la planète par la consommation des carburants fossiles.

Bien que l'atmosphère soit considérée comme un bien commun dont chacun doit pouvoir profiter équitablement, la reporter Nina Lakhani pondère : *« Nous ne sommes pas, en fait, tous égaux dans cette affaire. Nous n'avons pas tous contribué de manière égale à la crise climatique, nous n'avons pas tous bénéficié de manière égale de la consommation des carburants fossiles et ne souffrons pas tous de la même manière des conséquences des sécheresses, de la chaleur extrême, des inondations, des glaciers qui fondent et de la montée du niveau de la mer. »*

Elle signale que les pays les plus riches comme les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Canada et l'Allemagne ont acquis leur richesse et leur puissance grâce à l'extraction de ressources dans d'autres endroits que chez eux et sur le dos d'autres personnes. Et, comme dans notre ère industrielle, l'accumulation des richesses est liée à la consommation de carburants fossiles, ces pays sont responsables de la majorité des gaz à effet de serre émis historiquement.

La première étude, publiée dans le journal *One Earth*, s'est focalisée sur les 21 plus grandes sociétés pétrolières, et pour la première fois, des chercheurs sont parvenus à quantifier les dégâts causés par chacune. BP, Shell, ExxonMobil, Total, Saudi Aramco et Chevron sont parmi les plus grandes. Selon les estimations, ces 21 sociétés devraient verser chaque année environ 209 milliards de dollars aux diverses communautés pour les dédommager des dégâts, provoqués par les catastrophes climatiques liées à leurs produits et aux décennies de campagnes de désinformation délibérées à l'encontre des sciences du climat.



Photo : Kimon Berlin, CC BY-SA 2.0, via Wikimedia Commons
Pollution au-dessus de Mulholland Drive, Los Angeles.

L'étude estime qu'à l'échelle planétaire, les dégâts économiques causés par la crise climatique entre 2025 et 2050 s'élèveront à 99 000 milliards de dollars, dont un tiers attribuable à l'industrie pétrolière, un tiers aux gouvernements et un tiers aux consommateurs. Cette répartition des responsabilités se distingue significativement des études précédentes sur la justice climatique qui se focalisaient uniquement sur les pays riches.

Erika Lennon, du *Center for International Environmental Law* (Centre pour la loi internationale sur l'environnement), commente : *« C'est un complément – pas un substitut – utile pour les négociations financières menées dans certains espaces politiques, susceptible de combler le grand vide laissé par les États quant à l'estimation de l'étendue et des coûts des dommages causés par le climat. C'est une prochaine étape dans la reconnaissance de la responsabilité des sociétés pétrolières pour les milliards de dollars de dommages causés par les impacts climatiques. »*

Les espaces politiques mentionnés incluraient le sommet de la COP27 de l'année dernière, où les États se sont entendus pour mettre en place un fonds de « perte et de dommages » pour aider financièrement les pays les plus pauvres à supporter les coûts économiques d'événements climatiques extrêmes et atténuer leurs effets.

Une deuxième analyse, publiée dans le journal *Nature Sustainability*, estime que les réparations dues par les États riches avoisineraient les 6 000 milliards de dollars par an.

Selon l'organisme de l'Onu sur le climat (Giec), pour

maintenir le réchauffement global en dessous de 1,5°C, le budget des émissions de carbone à partir de 1960 devrait être de 1 800 milliards de tonnes de CO2 ou l'équivalent en gaz à effet de serre. En se basant sur la contribution de chaque pays à ce budget de carbone, ceux-ci devraient soit bénéficier des réparations ou bien les payer. Par exemple, le Royaume-Uni a consommé 2,5 fois sa part équitable et il est donc redevable de 7 700 milliards de dollars d'ici 2050 pour ses émissions excessives. Comme les Etats-Unis ont consommé plus de 4 fois leur part équitable, ils devraient payer selon ce calcul 80 000 milliards de dollars de dédommagements.

Cinq pays dont les émissions sont basses et qui ont une population élevée – l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan, le Nigéria et la Chine – auraient droit de recevoir 102 000 milliards de dollars pour avoir sacrifié leur part équitable du budget carbone.

« *Le changement climatique reflète clairement des modèles de colonisation atmosphérique,* explique Jason Hickel, co-auteur de l'analyse, professeur à l'Institut des sciences et des technologies environnementales à l'Université autonome de Barcelone. *La responsabilité des émissions excessives incombe largement aux classes riches de chaque pays dont la consommation est vraiment très élevée et qui exercent un pouvoir disproportionné sur la production et les politiques nationales. Ce sont eux qui doivent prendre en charge le coût des dédommagements.* »

Pour les mouvements en faveur de la justice climatique qui montent en puissance et recourent à des actions en justice et provoquent des débats politiques, ces deux études définissent un cadre afin de répartir les coûts liés à la crise climatique entre les plus grands pollueurs historiques, gouvernements comme secteur privé.

Sources : The Guardian, Royaume-Uni
Thématiques : environnement
Rubrique : S.O.P. — Sauvons notre planète